

Préparation à l'examen autorisation d'intervention à proximité des réseaux et passage de l'examen - AIPR – opérateur

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

AFTRAL - PAYS BASQUE
LANDES OUEST
Eliane LABADENS
05.59.55.01.07
eliane.labadens@aftral.com

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier

Niveau d'entrée requis :

Niveau 3 : CAP, BEP (Niveau 3 européen)

Conditions d'accès :

? Salarié intervenant directement dans les travaux à proximité des réseaux aériens ou enterrés, soit en tant que conducteur d'engin, soit tout opérateur dans le cadre de travaux urgents. ? Savoir lire le français (passage de l'examen final sous format QCM).

Prérequis pédagogiques :

-Salarié intervenant directement dans les travaux à proximité des réseaux aériens ou enterrés, soit en tant que conducteur d'engin, soit tout opérateur dans le cadre de travaux urgents. -Savoir lire le français (passage de l'examen final sous format QCM).

Contrat de professionnalisation possible ?

Oui

Objectif de la formation

-Identifier la réglementation et les acteurs de la réforme anti-endommagement. -Identifier les spécificités des réseaux aéro-souterrains dans le cadre de son activité d'opérateur. -Se préparer et passer l'examen AIPR (Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux).

Contenu et modalités d'organisation

/ Identifier les objectifs et étapes de la formation -Vérification du respect des prérequis -Présentation du centre, de l'équipe pédagogique et des moyens matériels -Présentation de la formation -Modalités pratiques -Tour de table 1 Réglementation et acteurs de la réforme anti endommagement -Réglementation : Réforme anti-endommagement -Guide d'application de la réglementation -Sanctions administratives - Rôle de chaque acteur : Quelques définitions – En amont des travaux – Pendant les travaux 2 Identifier l'environnement d'un chantier - Différents types de réseaux et moyens de les reconnaître : Réseaux sensibles – Réseaux non sensibles – Règles de pose – Grillages avertisseurs –Classes de précision -Différentes techniques de travail : Techniques à ciel ouvert – Techniques sans tranchée – Techniques douce de découverte du réseau -Outils de la prévention des accidents : Protections collectives –Protections individuelles 3 Appliquer les procédures concernant l'ensemble du personnel pendant la réalisation des travaux -Marquage-piquetage -Investigations Complémentaires (IC) : Principe –Méthodes non intrusives –Méthodes intrusives -Techniques de travail (guide technique) : Imprécision de positionnement – Imprécision des techniques – Adéquation des matériels -Mesures de prévention : Être acteur de la prévention –Règle des 4A –Constat contradictoire d'arrêt ou de sursis –Constat contradictoire de dommage 4 Préparation et passage du QCM -Passage de l'examen blanc (QCM) et correction commune (1 h 00) -Passage de l'examen (QCM) pour l'obtention de l'attestation de compétence (1 h 00) / Bilan et synthèse du stage -Bilan de la formation -Synthèse du stage -Evaluation de satisfaction de la formation

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Individualisé**

Validation(s) Visée(s)

Intervention à proximité des réseaux - *Sans niveau spécifique*

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00212024	du 01/01/2021 au 31/12/2021	Mouguerre (64)	AFTRAL - PAYS BASQUE LANDES OUEST		Non éligible	 
00255657	du 03/01/2022 au 31/12/2022	Mouguerre (64)	AFTRAL - PAYS BASQUE LANDES OUEST		Non éligible	 

00321757

du 02/01/2023 au
29/12/2023

Mouguerre
(64)

AFTRAL - PAYS
BASQUE LANDES
OUEST

Non
éligible



00360692

du 01/01/2024 au
31/12/2024

Mouguerre
(64)

AFTRAL - PAYS
BASQUE LANDES
OUEST

Non
éligible

